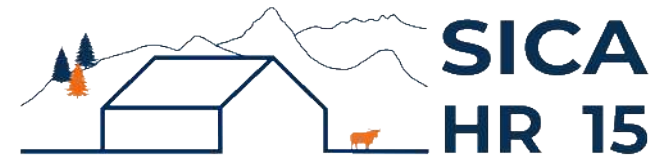


DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC LEYBROS**
Boutonnet
15250 AYRENS

Localisation
du projet : **Chouvaou**
15250 AYRENS

Description du projet de construction

- 1- Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement des génisses et des broutards. Avec intégration d'une partie pour le stockage fourrage.
- 2- Installation d'une centrale photovoltaïque sur l'ensemble de la toiture.

Constitution du dossier

Formulaire de Demande de permis de construire Cerfa 13409-11

PC1a	Plan de situation IGN - Éch: 1/25000 ^e	PC4	Notice descriptive
PC1b	Document d'urbanisme	PC5a	Plan de façades - Éch: 1/200 ^e
PC1c	Plan cadastral - Éch: 1/2000 ^e	PC6	Document graphique d'insertion
PC2-5b	Plan de Masse et de toiture - Éch: 1/500 ^e	PC7-8	Document photographique
PC3	Plans en coupe - Éch: 1/500 ^e		



SICA Habitat Rural - Cantal
Architecte : Philippe HERNANDEZ

26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 38

Tampon - Signature:

A Aurillac, le 30/10/2023

Dessiné par:

Marion ARMANDET

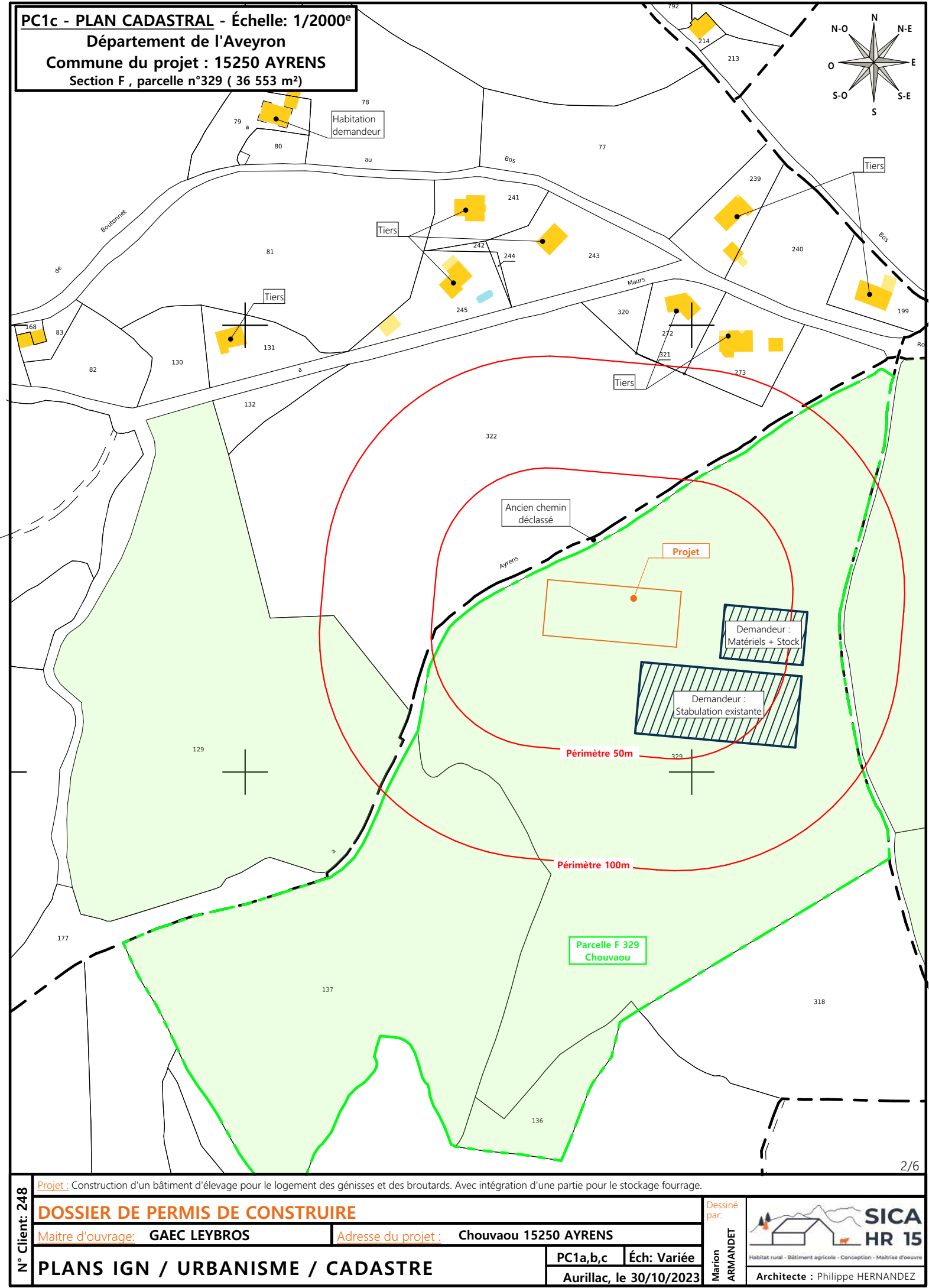
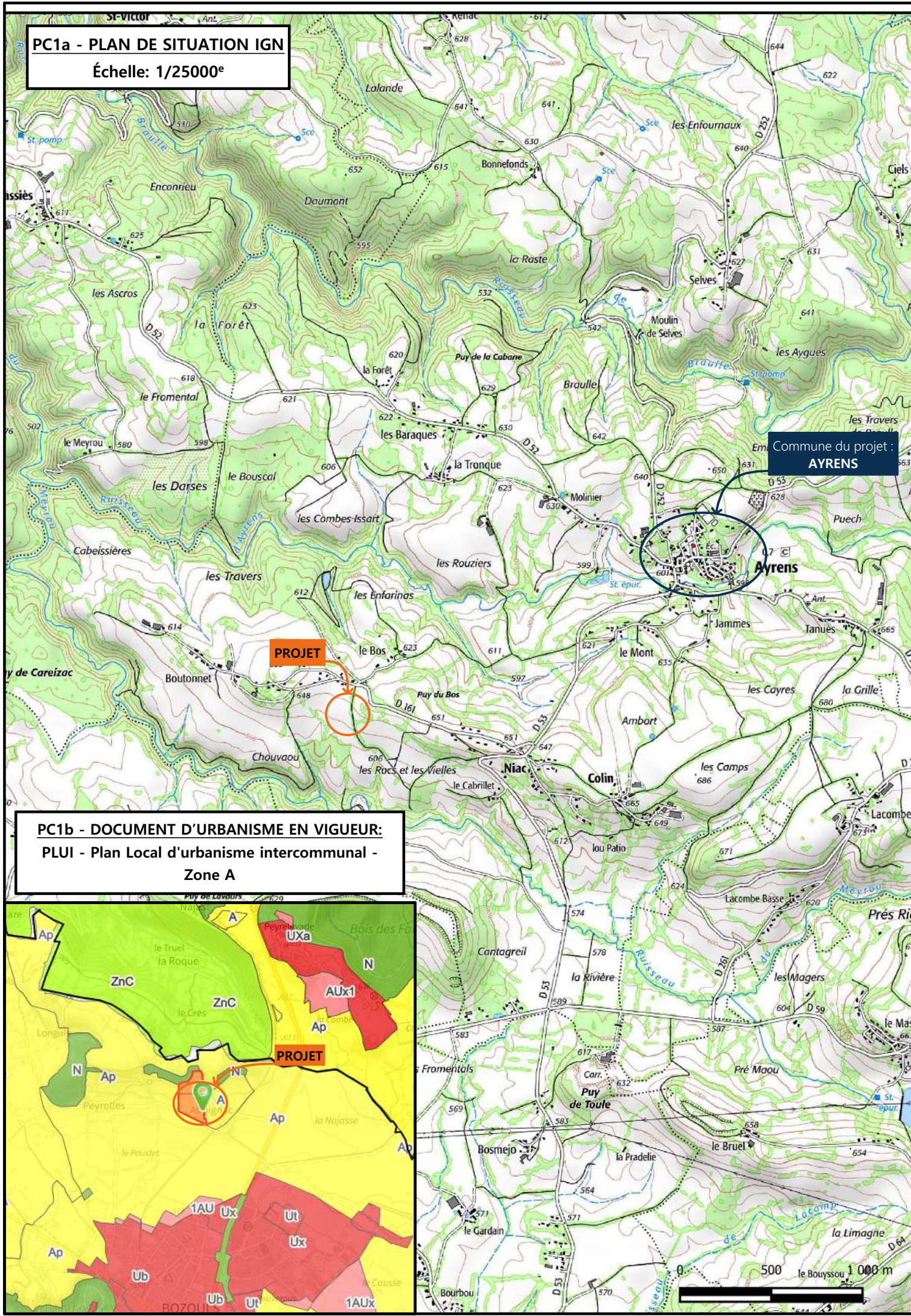
N° Client: 248	N° Document: PC01	N° de page: 1/6
-------------------	----------------------	--------------------

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE PERMIS DE CONSTRUIRE et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.

Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	-	-	
-	30/10/2023	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement des génisses et des broutards. Avec intégration d'une partie pour le stockage fourrage.

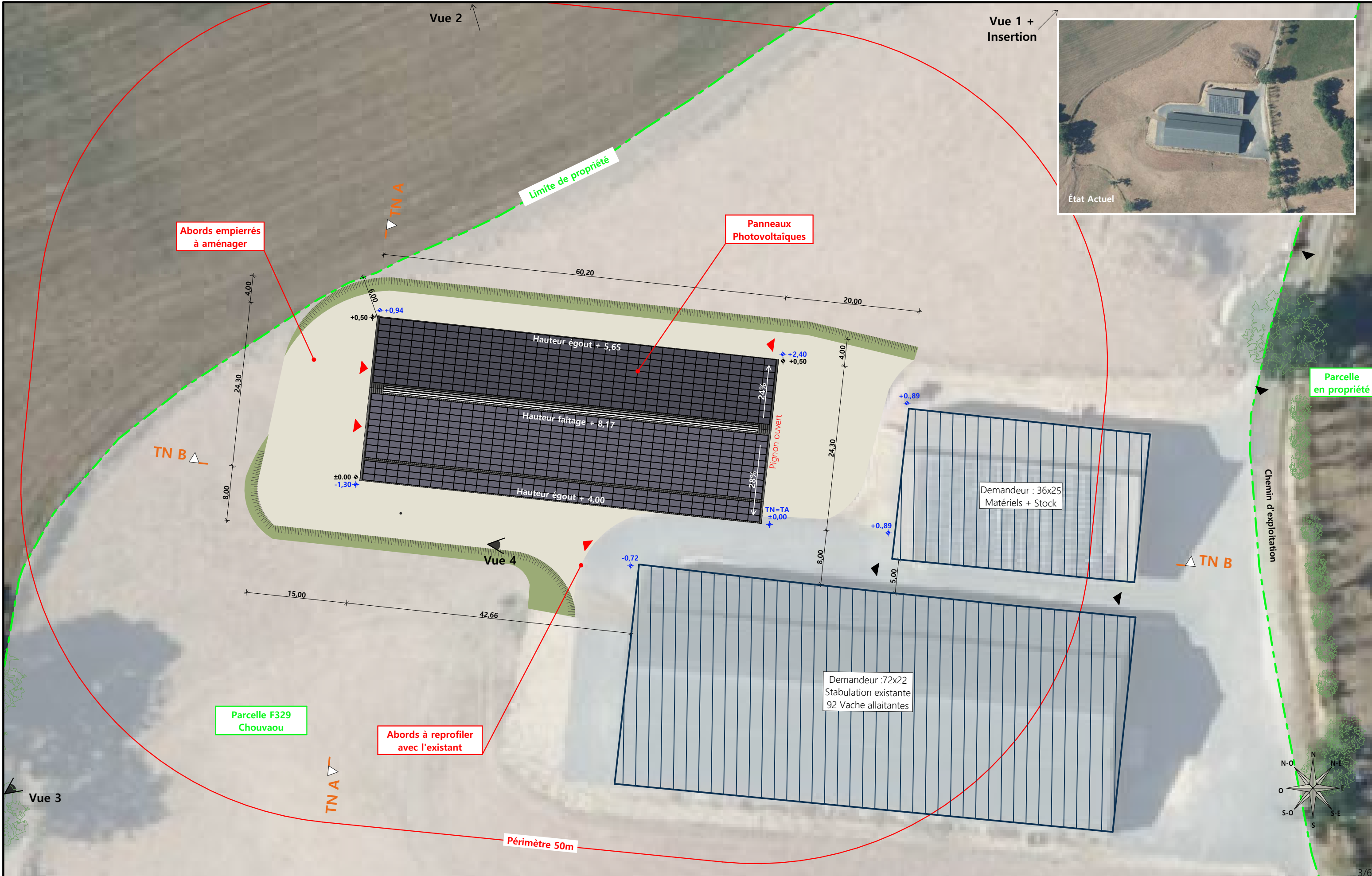
DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maître d'ouvrage: GAEC LEYBROS Adresse du projet: Chauvaou 15250 AYRENS

PLANS IGN / URBANISME / CADASTRE PC1a,b,c Éch: Variée Aurillac, le 30/10/2023

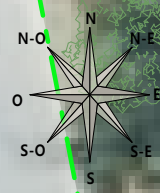
Dessiné par: Marion ARMANDET Architecte : Philippe HERNANDEZ

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre



Parcelle en propriété

Chemin d'exploitation

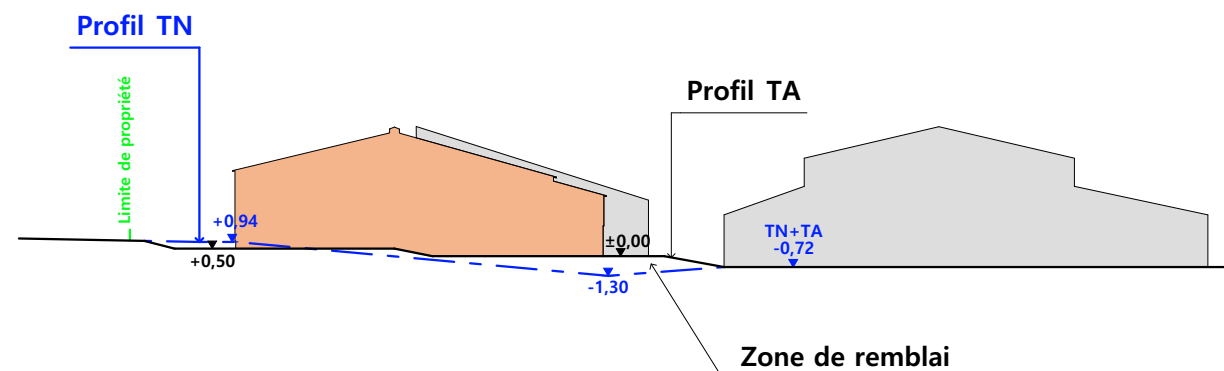


Commune du projet : 15250 AYRENS Section F, parcelle n°329 (36 553 m²)	Raccordements AEP et EDF depuis les bâtiments existants Evacuation des EP vers le milieu naturel	Surface d'emprise au sol créée : 1489 m² Surface de plancher créée : 1455 m²	N° Client: 248		Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement des génisses et des broutards. Avec intégration d'une partie pour le stockage fourrage.		Dessiné par: Marion ARMANDET	
	Accès existant Accès à créer		DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE		Maître d'ouvrage: GAEC LEYBROS Adresse du projet: Chouvaou 15250 AYRENS			
Altitude : 620 m	±0,00 Niveau terrain naturel ±0,00 Niveau terrain aménagé	PLAN MASSE ET PLAN DE TOITURE		PC1a,b,c-5	Éch: 1:500	Aurillac, le 30/10/2023	Architecte : Philippe HERNANDEZ	

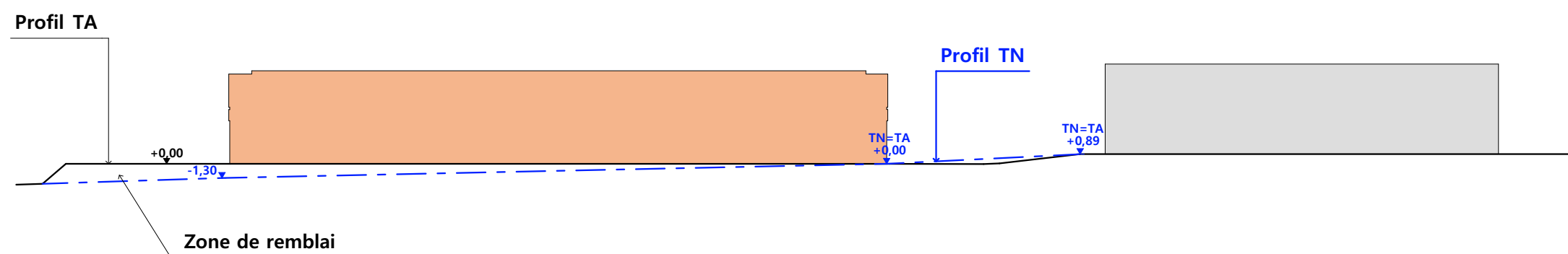
PC3 - PLANS EN COUPE

Échelle: 1:500^e

- Bâtiment existant
- Bâtiment projeté



Coupe T.N. AA



Coupe T.N. BB

PC4 - Notice descriptive

• Aspect : projet et localisation

Le projet mené par le GAEC LEYBROS consiste à construire :

- Un hangar métallique semi-ouvert avec couverture photovoltaïque à usage de stabulation sur aire paillée intégrale pour bovins d'une surface d'emprise au sol d'environ 1458 m².

Le corps de ferme est situé au lieu-dit cadastré "Chouvaou" sur la commune d'AYRENS (15250).

La construction envisagée sera implantée sur la parcelle N° 329 de la section F à proximité directe des infrastructures existantes sur le site.

Le projet entre dans le cadre de l'installation d'un JA avec volonté de concentrer l'activité agricole sur un seul site ; notons par ailleurs l'arrivée en fin de bail de plusieurs bâtiments d'élevage en location générant donc la nécessité de compenser cette perte par une construction neuve. La parcelle est propriété du GAEC, en lien direct avec le bâti existant et facilement accessible depuis les voies de circulation.

Il n'y a pas d'habitation de tiers ni de point d'eau à moins de 100 m du projet (ICPE).

Le projet a aussi pour objet de moderniser la structure d'exploitation et d'améliorer les conditions de travail et de logement des animaux, notamment par l'arrêt de la gestion en plein air hivernal des génisses de renouvellement.

• Aspect : environnement

Les bovins allaitants seront conduits en aire paillée intégrale.

Le fumier très compact provenant des parcs paillés sera curé durant l'hiver et déposé au champ sur la parcelle d'épandage dans les conditions réglementaires.

• Aspect : Impact sur le paysage (cf. document photographique)

La réalisation des aménagements prévus nécessitera un travail de terrassement en déblai/remblai pour la mise à niveau de la plate-forme d'implantation.

La structure du projet sera en métal.

Les bardages seront en tôle acier ; de teinte brun lauze RAL 7006 pour les élévations, de teinte gris graphite RAL 7022 pour les portes.

Des éléments de polycarbonate y seront insérés afin d'apporter la lumière nécessaire à l'ambiance du bâtiment et d'animer les façades.

Les parties maçonnées apparentes seront enduites ton ciment brut.

La couverture se fera en tôle acier de teinte graphite RAL 7022 avec intégration de modules photovoltaïques.


L'accès au bâtiment se fera de la piste existante venant du hameau puis par l'aménagement d'une piste longeant les 2 bâtiments existants sur site.

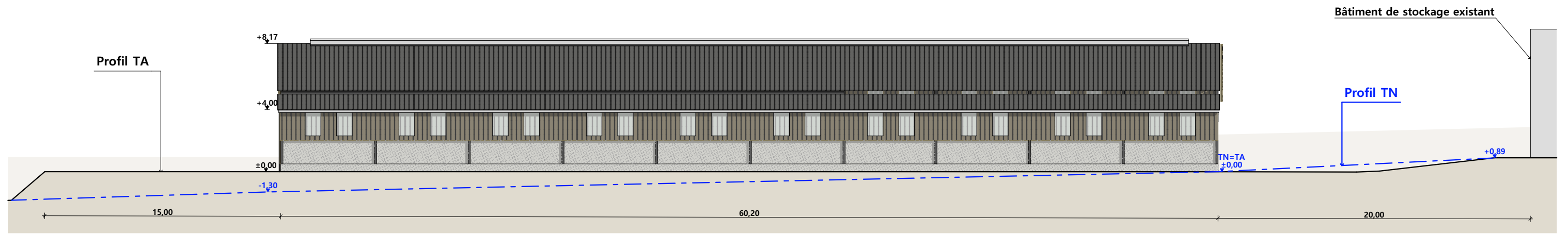
Les EP seront collectées et dirigées vers le milieu naturel.

Le raccordement aux réseaux EDF et AEP se fera depuis la stabulation existante.

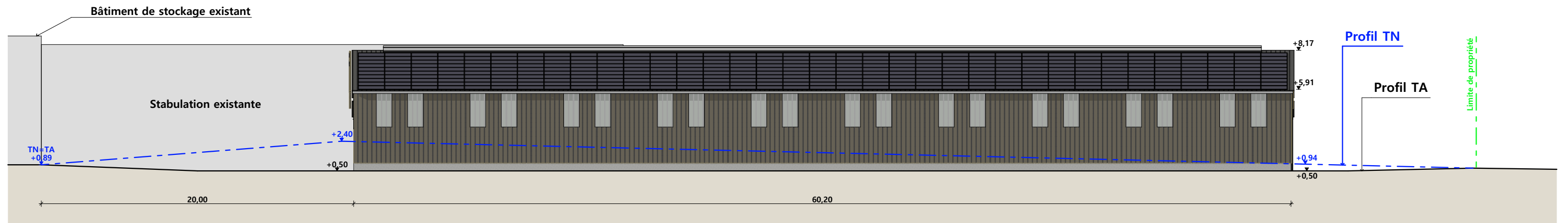
Le choix des matériaux, la volumétrie proposée et l'attention portée à l'aménagement des abords témoignent du souci des associés du GAEC LEYBROS de réaliser un ensemble fonctionnel, qui s'intègre bien dans son environnement paysager.

4/6

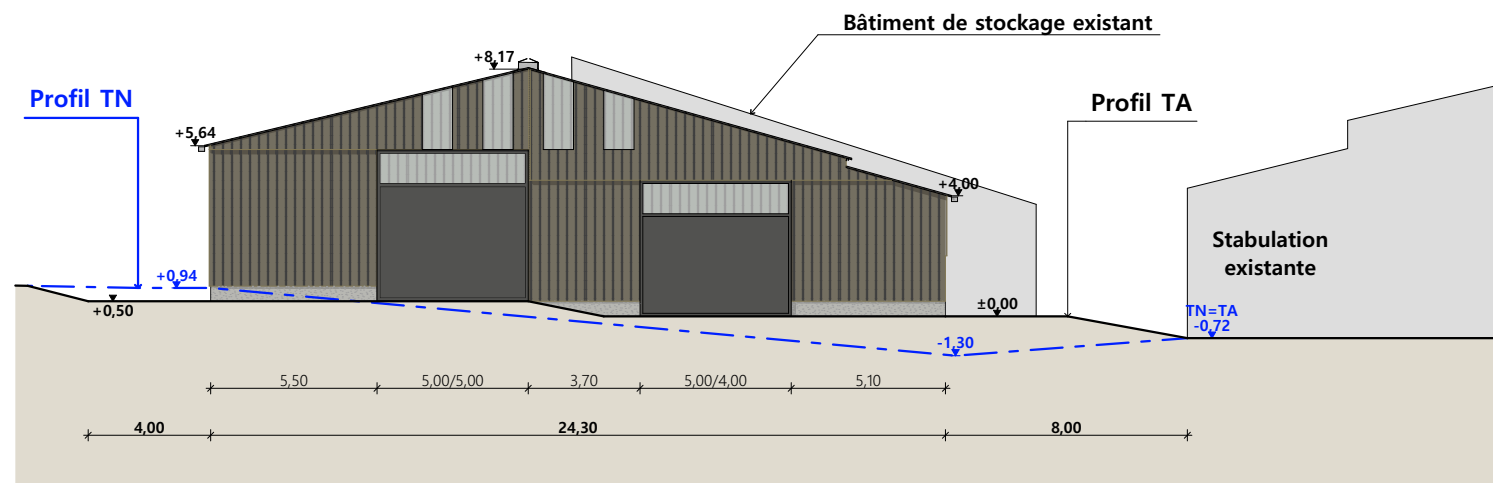
N° Client: 248	Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement des génisses et des broutards. Avec intégration d'une partie pour le stockage fourrage.		Dessiné par: Marion ARMANDET	 Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre Architecte : Philippe HERNANDEZ
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: GAEC LEYBROS	Adresse du projet: Chouvaou 15250 AYRENS		
COUPE T.N. + NOTICE DESCRIPTIVE		PC1a,b,c	Éch: 1:500	
		Aurillac, le 30/10/2023		



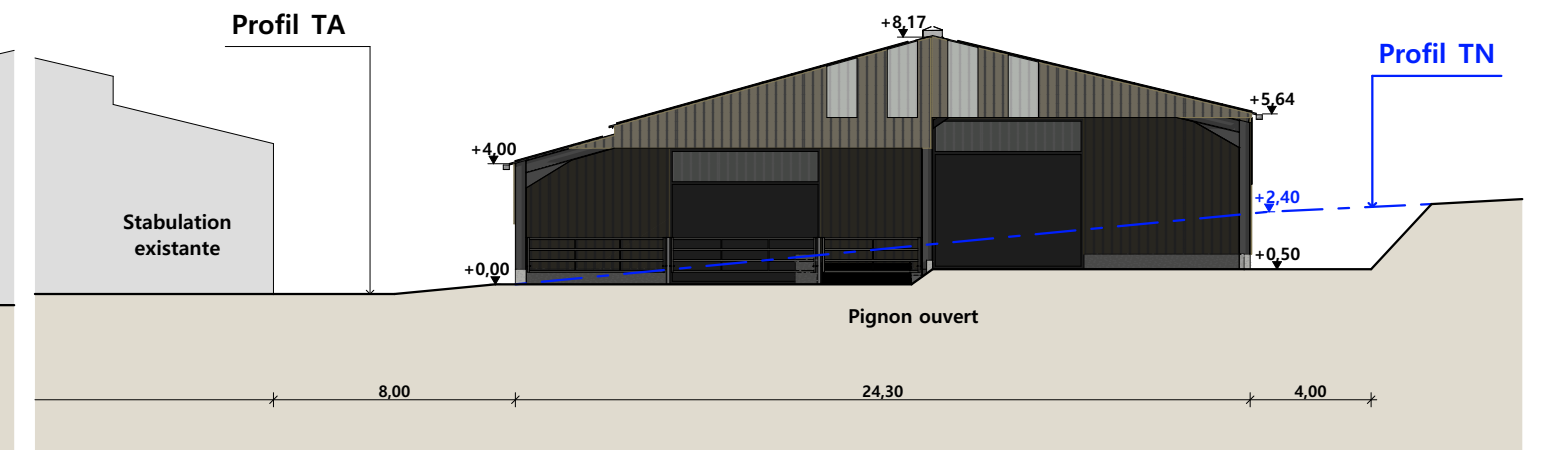
Façade Sud



Façade Nord




Façade Ouest



Façade Est

Matériaux du projet :

- Maçonnerie : - Longrine béton brut 50 cm visible
- Bardage : - Acier ventelles RAL 7006
- 2 translucides de 1 m par travée
- Menuiseries : - Métallique Graphite RAL 7022
- Charpente : - Métallique gris sombre
- Couverture : - Métallique RAL 7022 + panneaux photovoltaïques sur la totalité

N° Client: 248	Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement des génisses et des broutards. Avec intégration d'une partie pour le stockage fourrage.		Dessiné par: Marion ARMANDET	 SICA HR 15 <small>Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre</small> Architecte : Philippe HERNANDEZ
	DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE			
	Maitre d'ouvrage: GAEC LEYBROS	Adresse du projet: Chouvaou 15250 AYRENS		
PLANS DE FACADES		PC1a,b,c	Éch: 1:250	
		Aurillac, le 30/10/2023		

PC7 - Vue 2



PC8 - Vue 3



PC8 - Vue 4



PC6 - Vue 1

PC6 - Vue 1 Insertion



N° Client: 248

Projet : Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement des génisses et des broutards. Avec intégration d'une partie pour le stockage fourrage.

DOSSIER DE PERMIS DE CONSTRUIRE

Maitre d'ouvrage: GAEC LEYBROS Adresse du projet : Chouvaou 15250 AYRENS

DOCUMENT GRAPHIQUE

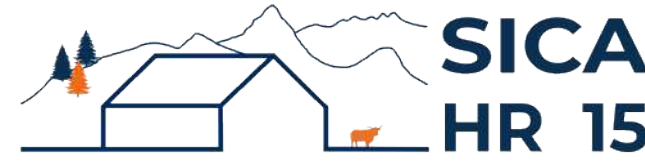
PC1a,b,c Éch: sans

Aurillac, le 30/10/2023

Dessiné par: Marion ARMANDET

SICA HR 15
Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'ouvrage
Architecte : Philippe HERNANDEZ

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS



Habitat rural - Bâtiment agricole - Conception - Maîtrise d'œuvre

Maître d'ouvrage: **GAEC LEYBROS**
Boutonnet
15250 AYRENS

Localisation
du projet: **Chouvaou**
15250 AYRENS

Description du projet de construction

- 1- Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement des génisses et des broutards. Avec intégration d'une partie pour le stockage fourrage.
- 2- Installation d'une centrale photovoltaïque sur l'ensemble de la toiture.

Constitution du dossier

DET1	Vue au sol aménagement - Éch: 1/200° et 1/500°		
DET2	Coupe de principe - Éch: 1/100°		
DET3	Perspectives 3D		



Conseiller Bâtiment:
Vincent CHARBONNEL
Chambre d'agriculture du Cantal
26, rue du 139^{ème} R.I - BP 239
15002 AURILLAC Cedex
Téléphone : 04 71 45 55 00



A Aurillac, le 30/10/2023

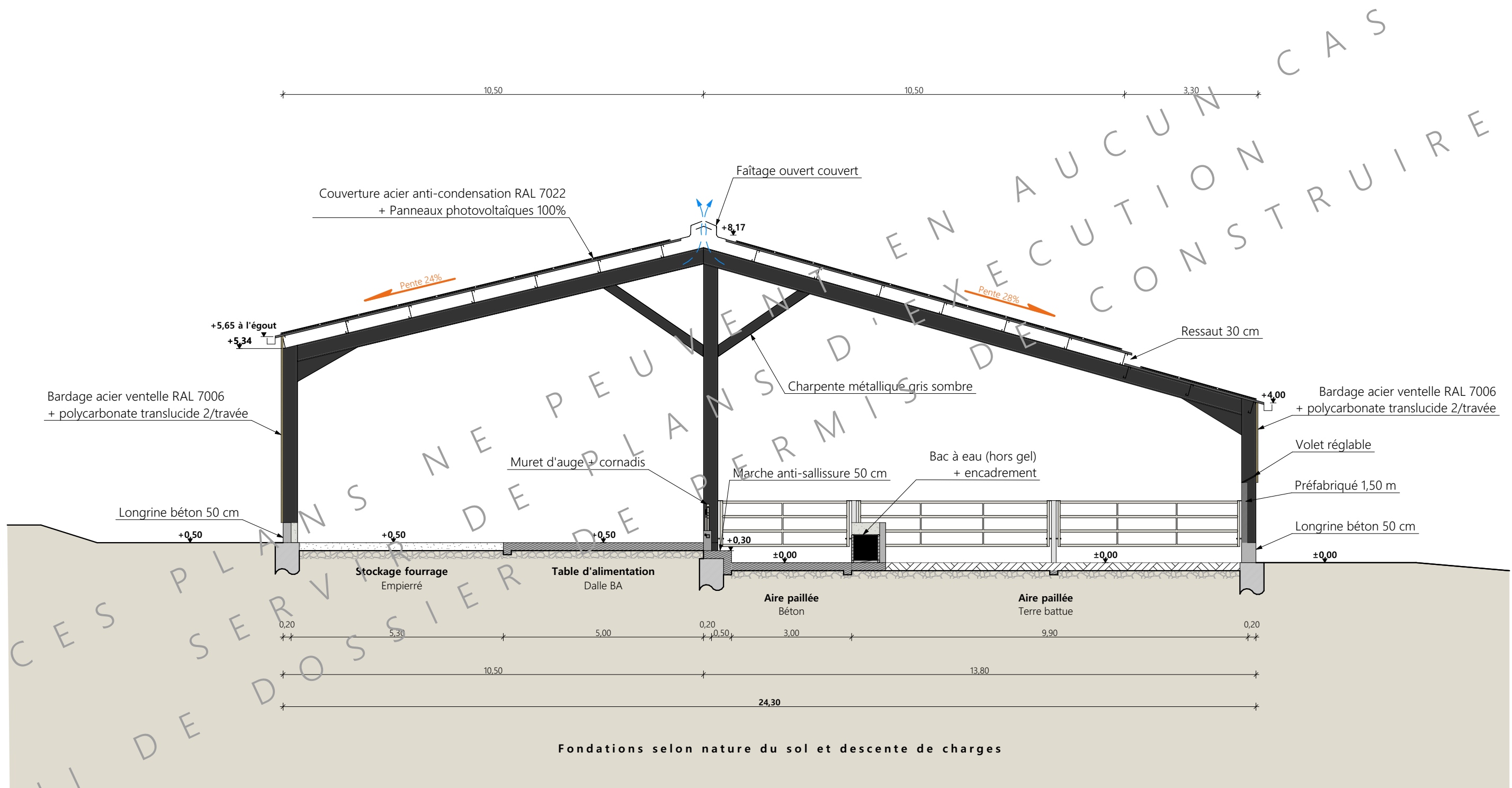
Dessiné par:
Marion ARMANDET

N° Client: 248 N° Document: TECH01 N° de page: 1/4

Etablissement de plans pour seule DEMANDE DE DOSSIER TECHNIQUE ET CONSEIL et ne saurait, de ce fait, servir en aucune manière de PLANS D'EXECUTION.
Les cotes de construction indiquées sur ces plans sont données à titre indicatif. Les entrepreneurs, chargés de la réalisation des travaux, devront, par corps d'état et après étude particulière, fournir les plans de détail et toutes les indications nécessaires à la parfaite exécution des travaux.

Les plans ainsi que l'implantation du bâtiment ont été dessinés sans étude de sol. Il conviendra de faire vérifier le projet auprès d'un professionnel compétent avant la réalisation des travaux.

-	30/10/2023	M.A.	Dossier initial, première édition.
Ind	Date	Par	Modifications



Coupe AA

Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement des génisses et des broutards. Avec intégration d'une partie pour le stockage fourrage.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

Maitre d'ouvrage: GAEC LEYBROS - Boutonnet 15250 AYRENS

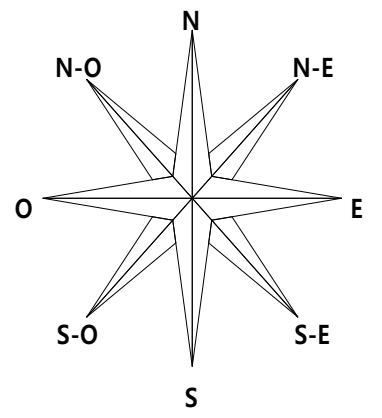
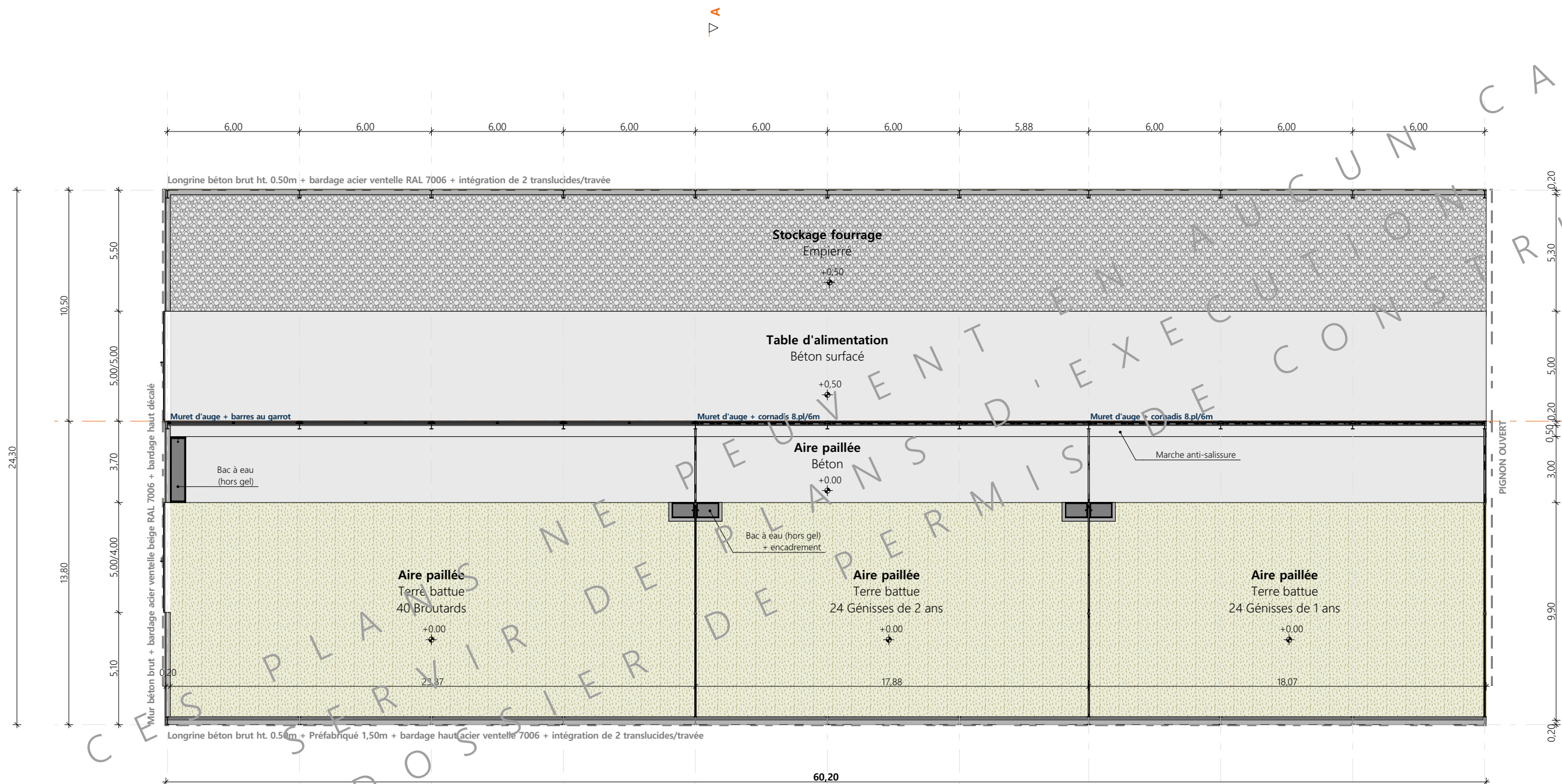
Dessiné par:
Marion ARMANDET

COUPE DE PRINCIPE

DET2 Éch: 1:100^e
Aurillac, le 30/10/2023.

Conseiller Bâtiment:
Vincent CHARBONNEL





Projet: Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement des génisses et des broutards. Avec intégration d'une partie pour le stockage fourrage.

DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS

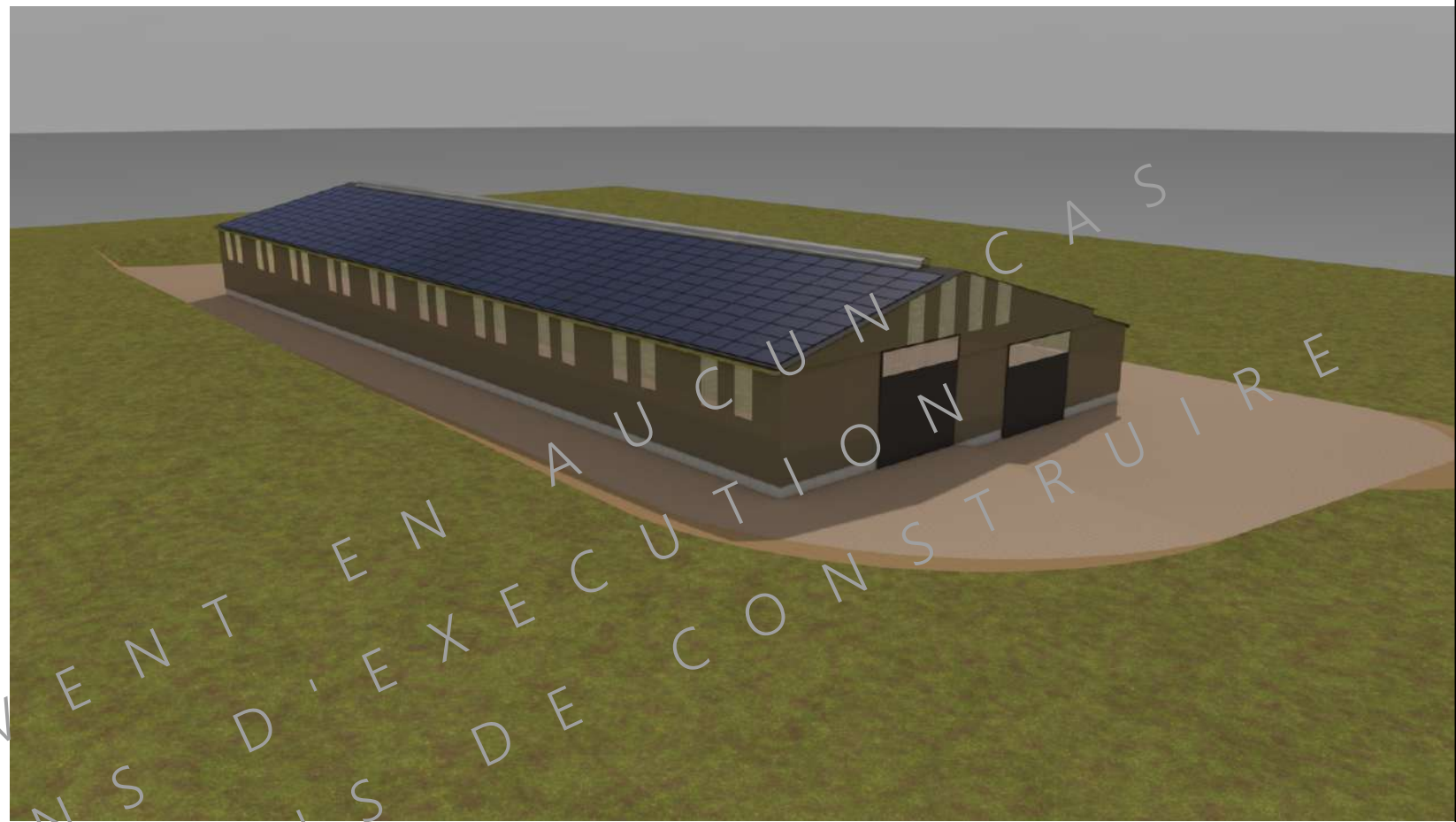
Maitre d'ouvrage: GAEC LEYBROS - Boutonnet 15250 AYRENS

VUE AU SOL

Éch: 1:200^e
Aurillac, le 30/10/2023.

Dessiné par: Marion ARMANDET
Conseiller Bâtiment: Vincent CHARBONNEL

CHAMBRE AGRICULTURE CANTAL



<p><small>Projet:</small> Construction d'un bâtiment d'élevage pour le logement des génisses et des broutards. Avec intégration d'une partie pour le stockage fourrage.</p>			
<p>DOSSIER TECHNIQUE - DÉTAILS</p>		<p><small>Dessiné par:</small> Marion ARMANDET</p>	
<p><small>Maitre d'ouvrage:</small> GAEC LEYBROS - Boutonnet 15250 AYRENS</p>		<p><small>Conseiller Bâtiment:</small> Vincent CHARBONNEL</p>	
<p>PERSPECTIVES</p>		<p>DET3</p>	<p>Éch: sans</p>
		<p>Aurillac, le 30/10/2023.</p>	

